

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 3 JUIN 2016**

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 17
- de votants 23

L'an deux mil seize

Le trois juin

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

**ENSEIGNEMENT –  
GARDERIE PERISCOLAIRE –  
MODIFICATION DU TARIF DE  
PARTICIPATION DES  
FAMILLES**

Etaient présents : COLLET Ch. MULON M. GARNERONE L.  
MUSY F. NATHIEZ V. GOBERT J. COLLET C. PREUVOT R.  
RIFF C. HAMADI A. DUMOULIN H. BAILLEUX A. MONTAY  
G. THUILLET MP. SALADIN B. BAUDRIN P. RAMEZ D.

Etaient excusés : DOLEZ C. KINGET B. DELANNOY JM.  
MOREAU G. SPOTO S. DESROUSSEAUX C.

Procurations respectives à : RAMEZ D. COLLET C. BAUDRIN  
P. PREUVOT R. SALADIN B. COLLET Ch.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 06/06/2016

Etaient absents non excusés : COLOMBEL L. FAILLON J.  
DEBIONNE M. DE MULDER A.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 27/05//2016

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les tarifs suivants à compter du 15 août 2016 :

CATEGORIES	1er ENFANT	2 ENFANTS INSCRITS PRIX PAR ENFANT	3 ENFANTS OU PLUS PRIX PAR ENFANT
	2016/2017	2016/2017	2016/2017
C.C.A.S.	0,59 €	0,56 €	0,53 €
NOM IMPOSABLES	0,76 €	0,73 €	0,70 €
IMPOSABLES	0,82 €	0,80 €	0,75 €
EXTERIEURS	0,89 €		

Ces tarifs sont appliqués pour une demi-heure de garderie.

Les tickets de couleur bleu clair auront la valeur de 0,59 €  
les tickets de couleur bleu auront la valeur de 0,56 €  
les tickets de couleur bleu foncé auront la valeur de 0,53 €  
les tickets de couleur vert clair auront la valeur de 0,76 €  
les tickets de couleur vert auront la valeur de 0,73 €  
les tickets de couleur vert foncé auront la valeur de 0,70 €  
les tickets de couleur rose auront la valeur de 0,82 €  
les tickets de couleur jaune auront la valeur de 0,80 €  
les tickets de couleur orange auront la valeur de 0,75 €  
les tickets de couleur mauve auront la valeur de 0,89 € pour les personnes habitant à l'extérieur de la commune (tarif unique).

Le Conseil Municipal, entendu ce qui précède, décide à l'unanimité d'adopter le tarif proposé.  
Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Maing, le 7 juin 2016

La DGS



I. SERAFINI

